

aujourd'hui dans notre ville se rendent compte que le Queensway nous est nécessaire immédiatement et non pas dans quatre ou cinq ans. La circulation actuelle étouffe déjà la capitale nationale et si je me fonde sur les perspectives que j'ai examinées elle sera presque littéralement paralysée avant que le Queensway, d'autres artères routières et certains ponts soient construits.

Il faut de toute urgence accélérer l'achèvement du Queensway. Par suite d'une entente intervenue entre la Commission du district fédéral, le ministère des Travaux publics, la province d'Ontario et la ville d'Ottawa, l'aménagement se fait sous l'autorité de la province d'Ontario. J'en appelle publiquement au nouveau ministre de la voirie dans le cabinet ontarien, l'honorable M. Fred M. Cass, fils distingué de l'est ontarien, pour qu'il affecte une plus grande part du budget routier à l'aménagement du Queensway en vue de hâter le parachèvement de cette partie essentielle du plan de la capitale nationale.

J'en viens maintenant au réseau de routes de ceinture, que j'estime avoir été ce que la Commission du district fédéral et la commission qui l'a précédé, soit la commission d'embellissement d'Ottawa, nous ont donné de plus beau. Mais comme un distingué journaliste de la ville le faisait maintes fois observer dans le *Journal d'Ottawa*, il y a eu fort peu de construction sur le côté ontarien depuis vingt ans. Tous les terrains, ou presque tous les terrains devant servir à l'aménagement de la route d'agrément le long de la rivière Outaouais et de la route est-ouest ont déjà été achetés. Voilà un progrès d'importance dont je tiens à féliciter sincèrement la Commission du district fédéral.

Mais je ne peux m'empêcher de signaler ce que signifie le manque de construction constatée depuis vingt ans du côté ontarien. La route qui doit longer la rivière à partir de la baie Lazy, à peu de distance des chutes en amont de cet immeuble, jusqu'à Britannia, est d'une conception magnifique. Ce nouveau tronçon fera quasiment figure révolutionnaire dans le réseau routier de la capitale nationale. Je pense qu'il donnera à la capitale un nouveau caractère. Aucun autre projet n'a autant d'importance immédiate. Le coût estimatif de la route d'agrément le long de la rivière Ottawa est de deux millions et demi.

J'espère vivement que la nouvelle Commission de la capitale nationale, après consultation avec les autres autorités en matière d'aménagement, ne tardera pas à s'attaquer à ce projet. A mon avis, on devrait y donner suite à peu près avant tous les autres, et j'aimerais ajouter qu'on devrait construire

cette route juste le long des magnifiques rives de la rivière Ottawa et non à quelque distance de la rive comme on l'a fait dans le cas de la petite bande déjà aménagée entre la promenade Island Park et l'avenue Churchill.

Je me permets de conseiller que la nouvelle commission s'adjoigne un comité consultatif d'architectes énergiques et de haute compétence. Je trouve que certains des derniers édifices de l'État ne sont pas de mise, au point de vue architecture, pour la capitale nationale. Au cours de la présente session, on a déjà cité une ou deux fois un discours que j'ai prononcé en dehors de la Chambre, mais je dois ajouter qu'à mon avis il ne faudrait pas, dans notre capitale, renoncer au beau en faveur du strictement utile. Quelques-uns des nouveaux édifices de l'État sont moins beaux que les nouveaux établissements industriels de ma circonscription et, à mon avis, cela ne devrait pas être.

De même, comme le premier ministre l'a fait remarquer ce matin, nous devons sauvegarder nos édifices historiques. Le premier ministre a parlé de l'ancien édifice de la Cour suprême qu'on a détruit pour le remplacer par un terrain de stationnement, ce qui, à mon sens, a été purement un acte de vandalisme. Ma tension artérielle monte lorsque, chaque matin, je passe près de l'emplacement de l'ancien édifice de la Cour suprême. Heureusement, on a mis fin au projet de destruction de l'Édifice de l'Ouest. Je sais que le premier ministre sera notre protecteur à cet égard, le protecteur de l'architecture insurpassée de la colline parlementaire.

A la nouvelle Commission de la capitale nationale seront confiés bien des problèmes: l'achèvement des plans du magnifique parc de la Gatineau; l'aide fédérale à la construction de nouveaux ponts dont on a grand besoin, surtout un pont en aval du pont interprovincial actuel et un pont aux rapides Deschênes; l'aide fédérale en vue de mettre fin à la pollution de la rivière Ottawa, question qui a longuement retenu l'attention de la Chambre il y a quelques semaines; et, une autre question qui a été mentionnée samedi, une assistance en vue de résoudre le problème du stationnement sur la colline parlementaire, de manière à empêcher que le sanctuaire de la nation ait l'air d'un terrain de voitures usagées sans en avoir le charme.

Ces problèmes et d'autres qui intéressent la capitale nationale nécessitent une commission de la capitale nationale puissante, active, vigoureuse et efficace. J'espère et je sais que le gouvernement cherchera, en ce qui concerne les nouvelles nominations, des hommes et des femmes de grand mérite qui accepteront